

Rétrocession d'une concession à la Commune

Commune déléguée :

N° Concession : _____
Emplacement : _____

Je soussigné(e) :

Demandeur (Concessionnaire / Fondateur)

Nom / Prénom : _____
Nom de jeune fille : _____
Né(e) le : _____ , à _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ / _____

Remboursement du caveau présent sur l'emplacement :
(Au prorata des années restantes ou sur la base d'un forfait)

OUI ☐

NON ☐

Agissant en qualité de concessionnaire / titulaire, déclare rétrocéder la concession désignée ci-dessus à la commune contre le remboursement au prorata des années restantes.

Je m'engage à restituer le terrain, caveau ou case libre de tout corps et de monument.

La famille devra reprendre les signes funéraires, pierres tombales et autres objets qui sont placés sur la sépultures. Les objets non-retirés et/ou non-réclamés immédiatement le domaine privé communal.

La Commune pourra opérer le déplacement, la démolition des monuments et des signes funéraires. Elle aura également la faculté de laisser les constructions présentes et de les céder à titre gratuit ou onéreux à un nouveau concessionnaire après avoir fait disparaître tout signe d'identification.

Fait à _____ , le _____ .

Signature du demandeur :

Pièces à fournir à la demande :

- Copie de la pièce d'identité
- Titre de concession avec ticket ou reçu délivré par le Trésor Public
- RIB (pour effectuer le remboursement des années restantes)
- Facture de caveau (si demande de remboursement et en fonction de l'état du caveau)